

TARIFS DES ÉVACUATIONS SECOURS

Hiver 2023/2024 – Eté / Automne 2024

FRAIS DE SECOURS PISTEURS-SECOURISTES

Zone 1	Zone front de neige, petits soins, accompagnements	68 euros
Zone 2	Zone rapprochée	263 euros
Zone 3	Zone éloignée	461 euros
Zone 4	Zone hors-piste Majoration possible aux taux horaires suivants : Chenillette : 284,40 euros/h Motoneige : 108 euros/h Pisteurs-secouristes : 72 euros/h	921 euros

Selon délibération du Conseil Municipal du 28 septembre 2023.

TRANSPORTS PAR AMBULANCE BAS DE PISTE

Ambulance bas de piste / hélisation, jusqu'au centre médical de Tignes	192 euros
Ambulance bas de piste des Brévières/Daille jusqu'au centre médical	215 euros
Ambulance Pompiers si carence ambulances privées	229 euros

TRANSPORT PAR HÉLICOPTÈRE

Hélicoptère médicalisé	83,83 euros/min + frais pisteurs-secouristes selon zone
Hélicoptère non médicalisé	882 euros forfait
Hélicoptère non médicalisé hors-piste	1 319 euros forfait
Supplément treuillage	308 euros
Évacuations non forfaitisées	49,50 eur/min

PROLONGATION DU TRANSPORT PRIMAIRE, du centre médical de Tignes vers un centre hospitalier, après régulation par le SAMU

Hôpital de Bourg-St-Maurice	360 euros
Hôpital d'Albertville	600 euros
Hôpital de Chambéry	920 euros
Hôpital de Grenoble	950 euros



Tarifs applicables à compter du 1^{er} décembre 2023

Les secours, recherches, interventions des pisteurs-secouristes sur le domaine skiable de Tignes, sont facturées selon les barèmes en vigueur.
La Sécurité Sociale et les mutuelles ne couvrent pas ce type de frais.

II EST RECOMMANDÉ DE SOUSCRIRE UNE ASSURANCE 'SPÉCIAL SKI'

